



**LE CACHET DE VERNEUIL REPOSE SUR SES CONSTRUCTIONS ANCIENNES ET SUR SON HISTOIRE.**

Verneuil en Halatte possède un élément historique remarquable au cœur du village : **LE PRIEURÉ** et **LA FERME DU CENTRE**. Ils représentent un atout exceptionnel pour notre village.

Les communes qui disposent encore d'éléments témoins du passé, ont bien compris la valeur inestimable que représente un ensemble architectural cohérent en cœur d'agglomération.

Comment ne pas être sensible à cet élément chargé d'histoire, qui témoigne aussi de la vie paysanne ? Verneuil a besoin de conserver les traces de son passé et de les réhabiliter avec respect.

Qui pourrait être gêné par une telle démarche de valorisation de notre patrimoine et de notre environnement ?

**La commune, propriétaire des lieux est-elle prête à relever ce défi ?**

Nos élus prendront une décision qui marquera l'histoire de Verneuil : démolir irrémédiablement ou bien amener vers la voie de la réhabilitation.

**POURQUOI SOUTENONS-NOUS LA CONSERVATION DU PRIEURÉ ET DE TOUS LES BATIMENTS QUI COMPOSENT ENCORE LA FERME DU CENTRE BOURG, JOUXTANT L'ÉGLISE CLASSEE AUX MONUMENTS HISTORIQUES ?**

Ce ne sont ni la nostalgie du passé, ni le refus de voir les choses changer, mais le **désir d'une dynamique respectueuse** qui ne fait pas table rase du passé, et sait réhabiliter avec innovation, et la volonté de **laisser aux enfants de Verneuil cet héritage commun de notre mémoire.**

Un comité de pilotage de «requalification du centre bourg» a été constitué, **Notre Association y a postulé. Le maire a refusé notre candidature.** VERN'OEIL Association a pourtant été la 1<sup>ère</sup> à attirer l'attention sur les menaces portant sur ces bâtiments anciens, uniques dans l'histoire et le patrimoine du village.

**OUI ! le devenir de notre patrimoine nous intéresse, et a besoin de gens qui l'aiment et le défendent.**

**Ce patrimoine est commun et chaque Vernolien doit pouvoir juger en connaissance de cause.**

**La réhabilitation de ces lieux imprégnés d'histoire pourrait nous apporter un nouveau centre-ville, un lieu d'accueil chaleureux, dédié aux circulations douces, un peu d'espace libre où l'on puisse vivre mieux.**

**Ne densifions pas chaque mètre carré !**

**«Et si le vrai luxe, c'était l'espace ! »**

**Il s'agit là d'une occasion unique de recréer le vrai cœur de Verneuil : village ou ville nouvelle ?**

**HISTOIRE : il y a 1000 ans...**

Le prieuré Ste Geneviève, blotti derrière l'église a un passé historique très riche. Il a vu des moines bénédictins s'y installer vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle (entre 1096 et 1099)

L'ensemble a subi les vicissitudes «des guerres et des brigandages» au XV<sup>e</sup> siècle, il a été reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les bâtiments actuels de la ferme, amputés en 1983 de la grange dimière (par le précédent maire), sont notés dans un descriptif de 1644. En 1791, le prieuré, ses dépendances, les champs et les prés, sont vendus comme ferme, suite au décret de

l'Assemblée Constituante qui supprime tous les établissements monastiques du pays.

cf Bulletin n°16 des AVV déc.1985

C'est ainsi que **cette ferme** est entrée dans la famille Van Houtteghem en 1901 et y restera jusqu'à sa vente à la mairie en 2009.

Cette ferme a été **un lieu de vie**

**très intense et**

**très convivial,** la table était

toujours ouverte aux gens de passage ou aux habitués tels le curé de Verneuil ou le charron qui s'y sentaient chez eux.

cf [http://vernoeil.com/COMITE\\_DE\\_PILOTAGE.html](http://vernoeil.com/COMITE_DE_PILOTAGE.html)



**LA FERME a le besoin urgent d'une COUVERTURE PROVISOIRE pour être préservée. Un bâtiment de qualité reste exposé aux intempéries, et sa structure, ses murs et façades, d'une réelle qualité patrimoniale s'abiment. Depuis novembre 2009 (2 hivers), M le Maire est resté sourd à nos demandes de protection provisoire. (cf nos courriers au maire sur le site internet) Pourtant, M le maire nous a indiqué que l'Architecte des Bâtiments de France a recommandé depuis longtemps de préserver les lieux, et demandé la pose d'une protection provisoire, qui ne posait pas de problème technique insurmontable si réalisée à temps. Pourquoi donc avoir tant attendu ? L'inaction volontaire de la municipalité entraîne une dégradation irréversible de toiture de la ferme. Ceci est corroboré par la dissimulation des lieux au public. Demain, on nous annoncera qu'il est trop tard pour sauver ce bâtiment du 16<sup>ème</sup> siècle !?**

Une consultation (Questionnaire mairie) est proposée. Bravo ! Mais, sans photos, **Comment les vernoliens peuvent ils se prononcer sur un patrimoine architectural fermé au public ?** Une visite du public sera-t-elle organisée afin que les gens puissent réaliser de quoi on parle. Seuls les habitants de longue date connaissaient ce lieu. Les «nouveaux » habitants (de + en + nombreux) ne soupçonnent pas cet endroit, qui est **INTERDIT D'ACCES** par la mairie, sous prétexte de sécurité. Impossible de le visiter même pendant les journées du patrimoine.

**Les habitants de Verneuil sont les propriétaires de cette ferme du centre bourg.** Il est légitime qu'ils puissent la voir pour se faire LEUR idée.

Pour voir des photos de ce lieu qui nous paraît digne de grand intérêt, vous pouvez consulter notre site :

[http://vernoeil.com/FERME\\_%26\\_PRIEURE\\_CENTRE-BOURG.html](http://vernoeil.com/FERME_%26_PRIEURE_CENTRE-BOURG.html) ou nous contacter pour avoir un point de vue d'ensemble rapproché sur place.

**VERN'OEIL**

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE, LA PROTECTION DES PAYSAGES NATURELS, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE,**

TOUTES NOS INFOS SUR NOTRE SITE : [www.vernoeil.com](http://www.vernoeil.com) Tel : 0681543579 / 06 09 34 50 93

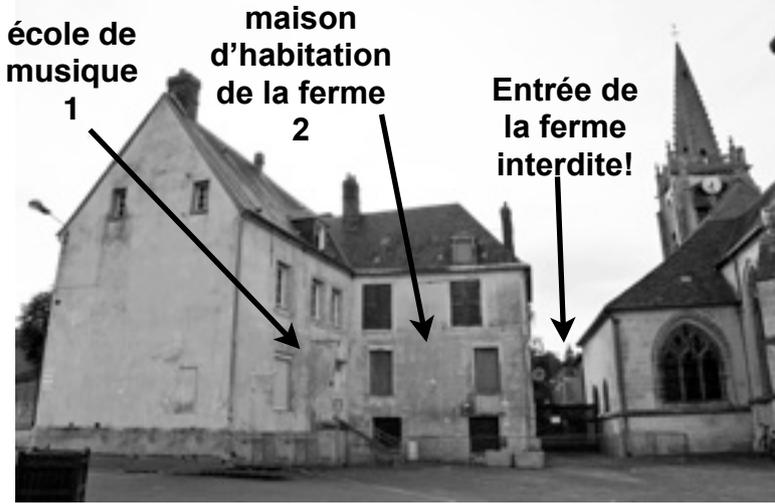


Photo actuelle de l'ancien Prieuré composé actuellement de : 1- l'école de musique et 2- la maison d'habitation de la ferme. Derrière celle-ci se trouvent cachées : 3- grange à colombages, 4- écurie-étable du 16ème siècle et 5- forge. Ces bâtiments anciens constituent avec l'église un ensemble indissociable et cohérent.

Ne reproduisons pas les erreurs du passé ( destruction de la grange dimière, destruction des granges Salomon de Brosse à Montlville, manque d'entretien du Manoir Salomon de Brosse, muré et sans entretien depuis 25 ans, etc...

**RAPPEL DU CONTEXTE : HISTOIRE D'UNE ACQUISITION**

2009 : La commune achète l'ensemble derrière l'église qu'elle considère comme un réservoir foncier constructible devant permettre d'aménager le centre bourg, en «aérant les abords de l'église» Cf PLU ER20 page 173. cf [www.vernoeil.com/EMPLACEMENTS\\_RESERVES\\_DU\\_PLU.html](http://www.vernoeil.com/EMPLACEMENTS_RESERVES_DU_PLU.html) Malheureusement, une composante de l'acquisition n'a pas été prise en compte : la valeur patrimoniale et historique de ces bâtiments vieux de 900 ans, collés à l'église classée. Notre Association attire l'attention collective sur ce point depuis un an et demi : **Abat-on ainsi le patrimoine ?**

**DENSIFICATION URBAINE :**

À Verneuil nous assistons à une **urbanisation galopante**. Pourquoi une telle urgence? Pourquoi une telle densification?

Quels avantages pour ceux qui vont vivre dans ces conditions de densité urbaine ? Quels bénéfices pour les Vernoliens déjà installés? Qui peut s'en réjouir???

**Voyons ce qui se construit aujourd'hui à Verneuil :**

- CLOS FASQUELLE à Montlville : 52 logements locatifs / - LOTISSEMENT OISE HABITAT Chaussée des Moulins : 41 logements collectifs locatifs / - RÉSIDENCE DU CARROY 18 rue Jean Jaurés :15 logements ( 5 MAISONS ET 10 LOGEMENTS ) / RUE DE LAVIAUMONT : 2 maisons / - LE PETIT HEUMONT : une vingtaine de maisons pour l'instant. SANS OUBLIER TOUT LE RESTE

**Quels équipements collectifs correspondant à cette croissance ? Quels modes de déplacements proposés hors du tout voiture ?**

**Info ou intox?.** Voici les bruits émanant de la mairie. Avec le SCOT de la CCPOH, nous serions obligés de construire encore plus de logements qu'avec notre beau PLU. Quelques chiffres :

Clos Fasquelle : 52 logements à l'ha, Oise Habitat : 41 logements/ Ha or, le SCOT de la CCPOH préconise seulement : 15 logements à l'ha Alors , Intox ou info ? Cf : [http://www.vernoeil.com/URBANISATION\\_GALOPANTE.html](http://www.vernoeil.com/URBANISATION_GALOPANTE.html)

**Notre village est en passe de devenir trop densifié, au détriment de NOTRE cadre de vie, du paysage, de la biodiversité et du patrimoine architectural. Nous souhaiterions dès maintenant, et avant l'application du SCOT, une réduction raisonnable, de la densification urbaine, et une consultation de fond des habitants sur ce sujet crucial.**

**ÇA S'EST PASSE PRES DE CHEZ VOUS**

**LES ESQUILLONS : la commune supprime et aliène un chemin rural.** On ne pourra plus aller à l'étang de la commune par le chemin actuel, si la commune persiste. Ce chemin public est aliéné et privatisé par décision communale en échange d'une friche où devrait être retracé un nouveau chemin, non sans frais. ( vote non unanime CM novembre 2010).

Notre Association a fait apparaître le non respect de la forme juridique de la cession du chemin rural.

**Au-delà du vice de forme, nous continuons à contester l'utilité de supprimer ce chemin rural des bords d'Oise : Randonneurs et promeneurs seraient ainsi privés définitivement de ce chemin de grande qualité paysagère, au profit d'un propriétaire privé.**

**Notre proposition :** Renforcer le maillage et la fonction des voies dédiées aux cycles, aux piétons. Proposer une offre adaptée à chacun, dans le cadre d'un réseau cohérent de voies douces, couvrant l'ensemble de la commune, jusqu'aux bords d'Oise.

[http://vernoeil.com/CHEMIN\\_DES\\_ESQUILLONS\\_-\\_RECOURS.html](http://vernoeil.com/CHEMIN_DES_ESQUILLONS_-_RECOURS.html)

**PLU : REVISION !** À Verneuil, des zones repérées sur des cartes anciennes comme marais, sont devenues par remblais et utilisation de pilotis de béton, des zones construites : Clos Fasquelle, espace derrière la rue Victor Hugo, rue des Grouettes... Des terrains dotés de sources,...sont devenus zones constructibles !

Il est prévu sur le PLU de Verneuil, voté en 2008, de construire également à l'emplacement de la Peupleraie en centre ville; le long du Ru Macquart, en fond de vallée et dans une autre zone humide le long de la rue Calmette dans des terres maraîchères...Le PLU ( Plan local d'urbanisme ) de Verneuil nécessite une révision urgente.

**Nos propositions :** Préserver dans les politiques d'aménagement, les milieux sensibles et la bio diversité. Prémunir les milieux naturels contre la dégradation et les restaurer (tout spécialement les cours d'eau et les zones humides).

**NOUS VOUS CONVIONS À NOS BALADES DÉCOUVERTE EN MAI ET EN JUIN.**

**SAMEDI 14 MAI: JEU DE PISTE** pour les enfants de 7 à 10 ans, **AUTOUR DE LA GRENOUILLE ET DE LA BIODIVERSITÉ DÉPART ÉTANG DU MOULIN D'EN HAUT ( où sont les oies) À 14H 30**, Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.



**DIMANCHE 19 JUIN: JOURNÉE NATIONALE DU PATRIMOINE DE PAYS** Découverte du patrimoine méconnu de **Mont la Ville**; pour tous, adultes et enfants. Départ devant Salomon de Brosse à 14h30.